

## CR du CA – jeudi 4 décembre 2018

*Présence de : Dominique Pillot, Claire Trossais, Marie-Claude Chevalier, Anne-Marie Carrière, Vincent Julien, Philippe Chauvin, Dominique Leblanc et Matthieu Blorville par téléphone interposé*

Lors de ce CA, nous avons abordé :

1. La relance des contrats pour 2019. Ils sont sur le site (en préinscription) et seront aussi disponibles lors des distributions des 13 et 20 décembre. Il faudra profiter de ces 2 dernières distributions « avec légumes » et de la présence des producteurs associés pour en faire signer un maximum. Il sera aussi possible de continuer ce travail lors des permanences en janvier et après. Matthieu s'occupe d'imprimer affiche, flyers et contrats.
2. Le changement du siège social de l'AMAP (après accord du directeur de PPLR) pour le localiser là où nous assurons les distributions et notre présence. Par ailleurs, une panière à lettres serait utile sur place pour le courrier (il y en a peu !) que nous recevons. Dominique Leblanc contactera le directeur.
3. Afin d'assurer une continuité dans les activités de l'AMAP, il est prévu de faire « la galette » de l'AMAP (mois de janvier oblige !) le jeudi 24 janvier. A cette occasion, nous solliciterons Malo ! De la même manière, une présentation détaillée de l'association « Terre de Liens » (à laquelle notre AMAP adhère) est prévue le 14 février à 19 h avec des membres du groupe local de la Vienne. D'autres initiatives sont aussi envisagées et les Amapien.ne.s sont encouragé.e.s à faire des propositions !
4. Pour certains « référents » de producteurs.trices, il faudra trouver de nouvelles personnes ou compléter les binômes. De nouvelles personnes se sont portées volontaires pour le miel (Andrée Chevrier) et pour le porc (Anne-Marie Fernandes et Dominique Pelletier). Il manque du monde pour Autour des Plantes et pour La brasserie, car Marie-Claude Chevalier laisse sa place au CA. Merci à elle pour son engagement !  
Alain Bozier prenant sa retraite, il n'y aura plus de commandes de pommes possibles, sauf à trouver un nouveau producteur et de nouveaux référents : l'un n'allant pas sans l'autre !
5. Enfin, afin de faire connaître l'AMAP, un flyer sera diffusé dans les jours et semaines qui viennent, sur place dans les locaux de « Pourquoi Pas La Ruche » mais également dans nos différents réseaux de connaissance. Des exemplaires papier seront disponibles le 20 décembre.
6. Un pot de fin d'année aura lieu lors de la dernière distribution, le 20/12. C'est l'AMAP qui régale, avec l'habituelle dégustation de produits que nous distribuons.

Rédigé par Dominique Leblanc et Claire Trossais